



Quatre questions au Ministre de la santé de Gaza

Une interview du Docteur Bassem Naïm - *Le docteur Bassem Naïm a repris la fonction de Ministre de la santé qu'il occupait déjà il y a dix ans à Gaza. C'est l'occasion de faire un bilan et aussi de pousser un cri d'alarme. L'interview a eu lieu le 9 juillet 2017.*

Christophe Oberlin *: Pouvez-vous vous présenter ?

Bassem Naïm : J'ai 55 ans. Après des études de médecine en Allemagne débutées en 1982, j'ai été diplômé en chirurgie générale en Jordanie puis chirurgien à Gaza pendant dix ans, de 1996 à 2006, puis Ministre de la santé de 2006 à 2012. J'ai ensuite été pendant deux ans et demi Conseiller pour les affaires internationales. J'ai quitté le gouvernement lorsque s'est constitué un gouvernement d'union nationale. Depuis mars 2017 je suis à nouveau en charge de la santé, des affaires sociales et de l'environnement.

Christophe Oberlin : Si vous comparez le niveau de la santé publique lorsque vous étiez ministre il y a 10 ans et maintenant quels sont les points noirs et les aspects positifs ?

Bassem Naïm : Le point négatif le plus important est lié au siège. En principe nous avons un bon système de santé dont la mise en place a coûté des milliards de dollars, infrastructure, formation des médecins et du personnel paramédical, formation continue... Nous avons aussi un personnel très impliqué qui aime son métier, au service de la famille et de la population. Il y a dix ans, sans l'investissement de son personnel le secteur santé aurait imploré. Mais à cause du siège, le résultat n'atteint pas ce que nous attendons.

Nous avons néanmoins été capables d'envoyer plus de 150 médecins compléter leur formation en Égypte, en Jordanie, au Qatar, en Turquie, au Soudan et certains aussi en Europe. Ils sont revenus et ceci a eu un impact très positif. Nous avons aussi été très fortement soutenu par la venue régulière d'une expertise étrangère dans le cadre de services très spécifiques. Et ceci a été l'occasion d'un grand progrès : cardiologie, chirurgie cardiaque, urologie, chirurgie des nerfs périphériques. Nous avons aussi beaucoup progressé dans la collecte des données et dans leur analyse, dans le système d'évaluation. Nous avons aussi fait de grands progrès dans la transparence des financements et le contrôle de la corruption.

Malgré le siège nous avons été capables d'augmenter le nombre de lits d'hospitalisation, le nombre de membres du personnel, le nombre et la qualité des services, l'offre de soins en général. En 2006 je crois que nous n'avions qu'un seul scanner aujourd'hui nous en avons plusieurs dizaines, des I.R.M. le cathétérisme cardiaque etc. La chose la plus importante, nous avons été capables de maintenir le système de santé primaire. La couverture vaccinale, par exemple, est de 99,6 %, comparable à celle de certains pays européens.

Christophe Oberlin : On sait que Ramallah approvisionne Gaza par des donations régulières de médicaments, de matériel à usage unique, d'équipements etc. Constatez-vous aujourd'hui des modifications ?

Bassem Naïm : L'Autorité Palestinienne avant 2006 était basée à Gaza, elle est maintenant à Ramallah et responsable de la totalité du territoire palestinien. Avant 2006 l'Autorité Palestinienne fournissait tout ce qui était nécessaire au système de santé, y compris le personnel, dans une proportion de 40 % pour Gaza et 60 % pour la Cisjordanie. À partir de 2006 elle a restreint progressivement les relations avec Gaza. Ainsi à partir de 2007 aucun nouvel employé n'a été recruté par l'intermédiaire de Ramallah. Ils ont payé beaucoup d'entre eux à condition qu'ils quittent leur travail et restent à la maison. Et nous parlons ici de milliers de fonctionnaires de l'administration et en particulier du secteur de santé. Ils touchent leur salaire maintenant depuis plus de 10 ans sans travailler.

Plus récemment, depuis le début 2017 une action très agressive a été entreprise à l'encontre de Gaza. L'approvisionnement de Gaza en fioul nécessaire à l'unique centrale de production d'électricité a été stoppé. Gaza n'a plus que trois à quatre heures d'électricité par jour.

Les dotations ont été réduites dans tous les secteurs, incluant les médicaments, le matériel jetable, et même le lait pour les nouveau-nés ! L'interruption est totale depuis le début du mois de mars. À cause de ces restrictions des milliers de patients doivent être transférés en Cisjordanie, à Jérusalem, en Israël parfois, en Égypte, pour être traités. Nous envoyons ordinairement les demandes de transfert à Ramallah pour accord de financement. Et ensuite nous envoyons la demande aux Israéliens pour l'accord de leurs services de sécurité. Habituellement cela prenait du temps, des semaines avant d'avoir le permis israélien. Beaucoup de patients sont morts en attendant ce permis. Aujourd'hui même nous ne recevons plus aucun support financier de Ramallah et nous avons plus de 2500 patients en attente. Nous avons documenté le décès de douzaines de patients en attente, y compris des enfants, des patients atteints de cancer. Au cours de ces derniers jours Ramallah a décidé d'envoyer des milliers d'employés du secteur de l'éducation et de la santé en retraite anticipée. Hier il y a eu un nouveau paquet de 6145 mises en retraite anticipée dans les deux secteurs de la santé et de l'éducation.

Nous parlons ici des employés qui reçoivent leur salaire de Ramallah, dépendant du ministère de la santé il y en a 3500. Toute personne qui a plus de 50 ans, ou a travaillé plus de 20 ans : ils envoient en retraite des gens relativement jeunes, 45 ans parfois, les plus expérimentés des médecins, des

infirmières et des techniciens. Ils sont menacés : s'ils continuent à travailler leur revenu sera coupé complètement.

Christophe Oberlin : Pendant la guerre de 2014 vous avez envoyé un appel depuis Gaza à la suite de l'attaque de l'hôpital de rééducation el Wafa qui a finalement été complètement détruit par les bombardements. Quelle est la situation aujourd'hui, l'hôpital a-t-il été reconstruit, qu'en est-il du personnel, des médecins des kinésithérapeutes et finalement des patients ?

Bassem Naïm : Cet hôpital était le seul hôpital spécialisé en rééducation de la bande de Gaza. Les patients étaient des victimes de guerre, des blessés crâniens ou médullaires. C'était l'un des meilleurs hôpitaux de la région, qui répondait à un besoin très important. Cet hôpital a été détruit en 2014 en dépit de tous les appels, de toutes les interventions comme celle de la Croix-Rouge Internationale. Maintenant nous avons loué un petit bâtiment dans le centre de Gaza mais avec une capacité réduite et des services limités.

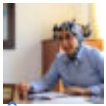
L'Hôpital el Wafa avait fait l'objet de millions de dollars d'investissements, non seulement dans l'équipement, le matériel, des piscines de rééducation, différentes pièces pour différents types de rééducation. Ce que nous avons aujourd'hui est beaucoup plus simple, une rééducation courante, avec un personnel limité. La possibilité d'y placer des patients a été réduite car le coût de cette structure, privée, est élevé. Il y avait par le passé une importante aide humanitaire en provenance des pays arabes et d'autres pays étrangers, qui a chuté de manière dramatique.

Aucun des patients n'est en mesure de payer son hospitalisation, environ 100 \$ par jour. Ce n'est à la portée d'aucun habitant de Gaza, même relativement riche. Les durées d'hospitalisation sont souvent longues : un mois, six mois, voire davantage. Ce n'est pas facile pour les familles de prendre certains patients très lourds à la maison. C'est un dilemme, même pour moi comme Ministre de la santé. Que faire ? Ils ne peuvent pas être renvoyés à la maison et nous ne pourrions pas payer pendant des années.

J'espère que nous allons pouvoir trouver des donateurs ou des fondations qui pourraient soutenir l'hôpital el Wafa et lui redonner le rôle qu'il a tenu par le passé.

* Professeur de médecine à l'université Denis Diderot à Paris et chirurgien spécialisé dans la microchirurgie et la chirurgie de la main, **Christophe Oberlin** dirige régulièrement des missions chirurgicales en Palestine et particulièrement dans la bande de Gaza où il a effectué de très nombreux séjours. Il a écrit plusieurs ouvrages dont « [Le chemin de la Cour - Les dirigeants israéliens devant la Cour Pénale Internationale](#) ».

27 juillet 2017 - [Mediapart](#)



Être une femme en Palestine - Une interview de la psychiatre Samah Jabr

Une interview de Samah Jabr - *Samah Jabr est l'une des rares psychiatres en Palestine. Actuellement directrice de l'Unité Santé Mentale qui supervise les services de santé mentale dans toute la Cisjordanie, son travail s'étend à toute la communauté palestinienne qui souffre actuellement de l'oppression et de l'occupation israélienne. Par sa pratique médicale et thérapeutique, elle peut témoigner des maltraitements et traumatismes subis par la population palestinienne. Elle a accepté de répondre aux questions de Femmes Plurielles à propos de l'impact de l'occupation sur la vie des femmes.*

Pour vous, que signifie « être une femme en Palestine aujourd'hui » ?

Dans la [situation actuelle](#), notre identité palestinienne fait de nous des suspect-e-s, notre humanité est niée, l'oppression et la dépossession mènent à l'emprisonnement de nos hommes palestiniens et à leur réduction en esclavage, à travers le statut de [travailleur dans les colonies israéliennes](#). Ainsi, les femmes palestiniennes deviennent les gardiennes du capital social et du réseau qui permet la survie de cette communauté fragmentée et brisée face aux traumatismes. Les femmes palestiniennes représentent la [majorité des étudiantes universitaires](#) et une proportion significative de la force de travail.

La majorité des travailleuses exercent dans le secteur des services (santé et éducation) ainsi que dans celui de l'agriculture. Par ailleurs, leur haut taux de fertilité devient une arme de résistance contre la volonté de l'occupation de nous éliminer en tant que nation sur ces terres. Ces différents rôles font de ses femmes palestiniennes les bâtisseuses et les gardiennes de la vie humaine.

Quelles sont les principales difficultés que les femmes rencontrent ? Comment les surmontent-elles ?

Comme dans d'autres pays colonisés, quand les Palestiniens échouent dans leur opposition contre les violences verticales et l'oppression venant de la puissance occupante, cette violence et cette oppression deviennent horizontales. Elle s'exprime alors sous la forme de conflits internes, de régressions et de violences domestiques. Les femmes étant considérées comme physiquement et socialement plus faibles deviennent alors les dernières victimes de ces hommes humiliés et de cette communauté qui régresse. Dans ma pratique, je vois souvent des femmes qui souffrent de traumatismes, de dépression, d'anxiété.

Elles sont victimes de violence basées sur le genre, qui sont en réalité les prolongements, les

conséquences d'une oppression structurelle et d'une violence politique. L'amélioration de la santé mentale et la « libération psychique » des Palestiniennes devrait aller de pair avec les efforts pour libérer le territoire palestinien. L'émancipation des femmes est une clé pour le projet de libération.

En tant que psychiatre exerçant sous l'occupation, quels enjeux considérez-vous comme primordiaux aujourd'hui en Palestine ?

En Palestine, les injustices, les humiliations et les traumatismes sont constants et affectent tous les aspects de la vie palestinienne, causant ainsi des dommages à la personnalité individuelle et au système de valeurs de la communauté. Quand je reçois dans ma clinique des femmes atteintes de dépression liée à des violences genrées, je ne vais pas leur donner un antidépresseur pour qu'elles deviennent indifférentes à la violence. Par contre, je travaille avec elles afin qu'elles puissent décider quoi faire par rapport au facteur qui les a menées à la dépression. Quand je rencontre un enfant qui a été abusé, ma responsabilité éthique est d'informer à propos de ces abus et de tout faire pour les stopper.

C'est aussi important que de travailler sur le traumatisme même. Tant que l'injustice et l'humiliation continueront, nos outils médicaux et psychothérapeutiques ne resteront que palliatifs. L'occupation est en effet un problème de santé mentale autant qu'un problème politique. Jusqu'à ce qu'on en arrive à bout, j'essaie de promouvoir l'indépendance et la liberté d'esprit de mes patientes à travers l'éducation et la prise de conscience psychologique. Mais il y a une autre priorité pour arriver à la « libération psychique » : être finalement indépendant. Malheureusement, sans cela, les gens doivent faire beaucoup de compromis sur leur esprit et leurs valeurs. L'indépendance est la seule manière de régler le problème en profondeur.

La « résistance » et la « résilience » sont des concepts-clés pour les Palestiniennes aujourd'hui. Pourquoi ?

La résistance des Palestiniennes à l'occupation est un droit humain légitime qui doit être respecté et soutenu par la communauté internationale. Le devoir des Palestiniennes est de repenser et de réformer leurs méthodes de résistance pour préserver la dimension morale de leur situation actuelle. Je soutiens que la résistance a une valeur humanisante et thérapeutique. Cela rappelle à une nation opprimée qu'elle est en vie, avec une volonté et une capacité d'action ; que ses membres ne sont pas de simples ombres ou des objets passifs qui se font dévorer par toutes les formes d'agressions et d'humiliations sans aucune opposition.

La [grève de la faim](#) d'environ une centaine de prisonniers politiques palestiniens dont on nie les droits fondamentaux est un exemple de cette saine volonté et capacité d'agir. La résilience est la capacité durable d'un individu ou d'une communauté à rebondir face à l'adversité et à utiliser ses ressources pour survivre et minimiser l'impact des crises sur sa vie. L'éducation, la foi et les liens familiaux sont les ressources et le capital de la résilience palestinienne (que nous appelons Sumoud). Quand vous rencontrez des personnes palestiniennes, elles ne semblent pas être des personnes traumatisées. Elles vous parlent juste de leurs problèmes de boulot, de leurs enfants, elles racontent des blagues politiques et se vantent à propos de leur cuisine. Leur foi dans leur droit à vivre décemment sur le territoire de leurs parents et grands-parents les aide à donner un sens à ce traumatisme insensé et aux souffrances politiques, en les transformant en résistance et en résilience.

Quel message souhaitez-vous transmettre aux citoyens belges ?

Je demande aux citoyens, aux mouvements populaires, aux représentants de Belgique et au monde entier de porter l'idée que les Palestiniens et les Israéliens sont égaux, en [créant une pression](#) pour en finir avec cette occupation qui blesse toutes les parties impliquées, qui déshumanise l'occupant plus que l'occupé, qui désensibilise les « spectateurs » internationaux et menace la paix mondiale. Le rôle d'une tierce-partie qui serait témoin du traumatisme est de valider les souffrances et de créer un espace sûr pour émanciper les personnes affectées, afin qu'elles puissent se soulever pour leurs droits. Condamner toutes les parties, blâmer les Palestiniens de l'avoir bien cherché ou faire des déclarations vides de sens soutenant le « processus de paix » sont des manœuvres inutiles.

Ce n'est pas en laissant les Israéliens s'en sortir avec leurs crimes et passer ainsi au-dessus du droit international que l'Europe peut se repentir de sa culpabilité vis-à-vis de l'Holocauste. Au contraire, c'est en supportant la résistance palestinienne et la résilience jusqu'à ce qu'Israël soit amené devant la justice internationale, que l'Europe et le monde peuvent réellement agir selon la maxime « Plus jamais ça ! ».



* **Samah Jabr** est [psychiatre et psychothérapeute à Jérusalem](#). Elle milite pour le bien-être de sa communauté, allant au-delà des problèmes de santé mentale. Elle écrit régulièrement sur la santé mentale en Palestine occupée.

Articles de la [même auteure](#).

6 juillet 2017 - [Femmes Plurielles](#)



Ethnicité juive, solidarité palestinienne, identité humaine

Richard Falk - [Remarque préliminaire : l'entretien suivant avec Abdo Emara, journaliste arabe a été publié en Arabe ; il est republié ici sous une forme légèrement différente. Les modifications effectuées sont d'ordre stylistique ou pour clarifier le propos. Il n'y a pas de changement sur le fond par rapport à mes réponses antérieures. Je pense qu'il vaut la peine de partager ce texte parce que les questions posées par Abdo Emara me le sont souvent au cours de la phase de discussion qui suit les exposés que j'ai fait récemment.]

1. Beaucoup pensent que tous les juifs sont totalement partiaux envers Israël. Comme vous êtes juif, cette idée soulève des questions. Pourquoi soutenez-vous les revendications des Palestiniens ? Et pourquoi êtes-vous persona non grata en Israël alors que vous êtes juif ?

C'est un secret plutôt bien gardé que dès le début du mouvement sioniste il y avait beaucoup de juifs, parmi lesquels des personnes renommées dans leur pays, qui étaient opposés à l'idéologie sioniste, ou la critiquaient vigoureusement, et désapprouvaient la façon dont Israël a été créé et s'est développé par la suite. Après 1948, et plus encore après 1967, les partisans d'Israël, fortement encouragés par les dirigeants sionistes et diplomates israéliens, ont de plus en plus prétendu que le gouvernement israélien parlait au nom de tous les juifs, qu'ils résident ou non en Israël. Si quelqu'un nie ou rejette cette affirmation de représentation universelle, cette personne sera qualifiée d'antisémite par les sionistes/Israéliens ou, tout aussi grave, de juif qui se hait soi-même, voire des deux à la fois.

J'ai de plus en plus soutenu les revendications des Palestiniens sous deux angles, d'une part celui d'un spécialiste en droit international, et d'autre part celui d'un être humain opposé à l'oppression et à la souffrance d'autrui, que je partage ou non l'origine ethnique ou religieuse des victimes de mauvais traitements. Mes prises de position n'ont rien à voir avec un quelconque sentiment de haine des juifs ou d'aliénation de la communauté juive, ou de quiconque pour des raisons d'appartenance ethnique ou de croyances. L'identité pour moi est davantage liée à notre humanité commune, et induit l'action solidaire avec les victimes de mauvais traitements, et je me préoccupe moins de savoir si ces victimes se trouvent être juives ou non. J'ai puisé sagesse et perspicacité dans les traditions juives, en particulier en prêtant attention aux prophètes bibliques de l'Ancien Testament, mais également au contact des grands textes du bouddhisme, du christianisme et de l'islam. En même temps, certains passages de l'Ancien testament qui semblent recommander et même célébrer des offensives génocidaires contre les anciens ennemis du peuple juif m'horrifient.

2. Comment le prétexte de l'antisémitisme est-il utilisé pour réduire au silence les voix critiques en Israël et dans le monde occidental ? Et quelles sont les institutions les plus influentes qui tentent de faire taire et discréditer les voix d'universitaires qui rejettent les politiques répressives d'Israël ?

Il y a une campagne concertée en Europe et en Amérique du Nord, appuyée par des lobbies israéliens et des groupes de pression sionistes extrémistes, pour diffamer les critiques d'Israël en les qualifiant 'd'antisémites.' Depuis le génocide nazi surtout, traiter quelqu'un d'antisémite qu'il y ait ou non un motif sérieux à une telle accusation est devenu l'un des moyens de discrédit et de diversion les plus efficaces. Même lorsque les accusations ne font pas taire une critique, comme dans mon cas, elles ont des effets préjudiciables et blessants. Par dessus tout, elles déplacent le débat de la validité du message à la crédibilité du messager. Dans le contexte d'Israël/Palestine cela détourne l'attention du calvaire que vivent les Palestiniens quotidiennement. Ainsi, les allégations d'antisémitisme fonctionnent à la fois comme épée (pour blesser le messager) et bouclier (pour dévier et refreiner la critique et l'opposition).

3. Comment interprétez-vous les politiques égyptiennes envers Gaza depuis le coup d'état du général Sisi ? Comment faire changer ces politiques ? quel est leur statut légal ?

Je vois les politiques égyptiennes envers Gaza depuis le coup d'état du général Sisi de 2013 principalement comme l'expression d'une collaboration renouvelée avec Israël à l'égard de Gaza que vient renforcer la vision du Caire selon laquelle le Hamas est affilié aux Frères musulmans, ennemi numéro un de l'actuel gouvernement égyptien et s'en inspire. Je ne connais pas en détails la politique égyptienne vis-à-vis de Gaza, mais je sais qu'elle impose des restrictions arbitraires et pénibles sur les entrées et sorties.

Les politiques égyptiennes envers Gaza semblent clairement impliquer une complicité avec les pires abus commis par Israël à Gaza, et entraînent une responsabilité pénale potentielle des dirigeants égyptiens et des exécutants. Israël (L'Egypte ?) semble manifestement coupable d'infliger une punition collective à la population civile de Gaza et complice de la mise en œuvre du blocus illégal de Gaza que l'état d'Israël maintient depuis 2007, blocus aux nombreuses conséquences cruelles pour les Palestiniens, y compris ceux qui ont besoin de quitter Gaza pour recevoir des traitements médicaux cruciaux qui peuvent leur sauver la vie.

4. Quelle est votre évaluation du nouveau document de politique du Hamas ?

Je pense que dans ce document le Hamas s'oriente vers l'adoption d'une approche politique de ses relations avec à la fois Israël et l'Egypte. Par approche politique j'entends la volonté d'établir des

accords intérimaires à long terme en vue d'une coexistence pacifique avec Israël et une normalisation avec l'Égypte. Le Hamas exprime cette volonté en signifiant qu'il est prêt à accepter l'établissement d'un état palestinien sur le territoire occupé par Israël depuis la fin de la guerre de 1967. Un tel changement du Hamas ne signifie pas qu'il reconnaisse la légitimité d'Israël en tant qu'état, ni qu'il répudie sa charte de 1988, bien qu'il abandonne la rhétorique anti sémite et semble plus disposé à poursuivre ses objectifs par la voie politique et diplomatique plutôt que par le recours à la lutte armée, sans renoncer en aucune façon au droit à la résistance, y compris la résistance armée.

5. A la lumière du rejet dernièrement par l'ONU du rapport du CESAO, que vous-même avez rédigé, est-il devenu impossible pour les Palestiniens d'obtenir leurs droits légitimes par l'entremise d'organisations internationales ?

La réaction à notre rapport pour le CESAO, « Les Pratiques d'Israël envers le peuple Palestinien et la Question de l'Apartheid, » a en effet révélé un manque d'indépendance et d'objectivité au sein de l'ONU lorsque soumise à une pression géopolitique intense du gouvernement états-unien. Il a semblé évident lorsque le secrétaire général de l'ONU ordonna au CESAO de retirer notre rapport de son site internet, qu'il succombait à la pression exercée par les Etats-Unis, dont l'ambassadeur aux Nations Unies a dénoncé le rapport dès sa sortie sans donner aucune raison, et probablement sans même qu'il ait été lu, et exigea son rejet. Le résultat, bien sûr, fut mitigé.

L'aspect positif c'est que Rima Khalaf, directrice très respectée du CESAO donna sa démission par principe plutôt que de suivre les directives du SG, et la tempête que souleva la publication du rapport fit que le texte a été plus largement lu et s'est avéré bien plus influent qu'il ne l'aurait été s'il avait été traité de façon appropriée. L'aspect négatif c'est qu'il est prouvé que l'ONU est souvent incapable d'agir de manière efficace en soutien au peuple palestinien et à leur long combat pour leurs droits fondamentaux. L'ONU est neutralisée géopolitiquement en tant qu'acteur politique même lorsque Israël défie de façon flagrante et persistante le droit international et sa propre charte.

6. Parlez-nous du Century Deal entre Palestiniens et Israéliens parrainé par Donald Trump Qu'attendez-vous d'un tel accord ? Inclura-t-il ce qui est défini comme une « relocalisation » des Palestiniens dans la Bande de Gaza et dans le Sinai ?

Rien de positif pour le peuple palestinien ne peut sortir des spéculations selon lesquelles M. Trump va bientôt négocier l'accord de paix final. Gérer le statu quo convient parfaitement à Israël, qui pendant ce temps accroît progressivement ses possessions territoriales par le biais des colonies, la construction du mur, ses déclarations sécuritaires et diverses manipulations démographiques. Il manque à la Palestine une direction crédible capable de représenter le peuple palestinien. Ceci reflète en partie la faible crédibilité et le bilan médiocre de l'Autorité Palestinienne et en partie le fossé profond qui sépare le Hamas du Fatah. L'unité palestinienne et une direction crédible sont des prérequis pour qu'une authentique diplomatie puisse reprendre. Il ne faut pas confondre pression géopolitique et véritable diplomatie, la première ne produira pas de paix durable même si l'AP est forcée d'avalier une issue unilatérale favorable à Israël déguisée en solution.

7. Comment Israël considère-t-il l'actuel régime égyptien ? Et à quel point se sentait-il à l'aise avec Mohamed Morsi ?

Israël semble très satisfait de l'actuel gouvernement égyptien, et des politiques poursuivies par le Caire en Égypte même et dans la région. Ceci contraste fortement avec l'aversion à peine voilée pour le gouvernement Morsi et l'anxiété suscitée, et l'inquiétude que l'Égypte de M. Morsi conteste de plus en plus le traitement des Palestiniens par Israël, en particulier à Gaza, et qu'il puisse modifier l'équilibre des forces dans la région au détriment des intérêts d'Israël.

8. Est-ce qu'Israël déteste l'existence de régimes démocratiques dans la région arabe, notamment dans les pays voisins ? Et pourquoi ?

Israël est opposé à l'émergence de démocraties au Moyen-Orient pour plusieurs raisons. La plus évidente c'est que les politiques de gouvernements arabes, un tant soit peu démocratiques, sont plus susceptibles de refléter les sentiments pro-palestiniens de leurs citoyens. De même, des gouvernements arabes qui adhèrent aux valeurs démocratiques sont plus susceptibles de se montrer solidaires de la cause palestinienne. Il est aussi plus facile pour Israël de parvenir à des arrangements pragmatiques avec des dirigeants autoritaires qui rendent peu de comptes à leur propre peuple et qui ont fait preuve d'une propension cynique à sacrifier les Palestiniens pour satisfaire leurs propres intérêts stratégiques nationaux. Ceci s'est révélé on ne peut plus évident dans le type de diplomatie poursuivie par les monarchies du Golfe ces dernières années, absolument évident lors des trois attaques massives de Gaza par Israël au cours de la dernière décennie qui ont dévasté une population civile totalement vulnérable.

9. Pourquoi les groupes de réflexion d'extrême droite, comme le Gatestone Institute et le Middle East Forum, connus pour leur soutien absolu à Israël louent le président Abdel Fattah Al-Sisi. Pourquoi ces organisations l'encensent-elles autant ?

Mes réponses antérieures indiquent clairement que la communauté politique israélienne est satisfaite que l'Égypte soit gouvernée par un dirigeant autoritaire dont la priorité est l'élimination de l'islam politique, représenté en Égypte par les Frères Musulmans. La gouvernance égyptienne à la Sisi, c'est précisément ce qu'Israël souhaite voir émerger dans toute la région, et sinon, alors la seconde option c'est le chaos prolongé du style de celui qui existe en Syrie, Irak, et au Yémen. En outre, le confessionnalisme renforcé de l'Arabie Saoudite est en adéquation avec l'opinion d'Israël selon laquelle l'Iran représente la plus grande menace, non pas tellement pour sa sécurité, mais pour ses ambitions en matière d'influence régionale.

10. A votre avis quel est le pays arabe qui soutient le plus la cause palestinienne ?

Je dirais qu'aucun des pays arabes ne soutient authentiquement la lutte palestinienne actuellement. Ironiquement, dans la région ce sont des pays non arabes, la Turquie et l'Iran, qui sont le plus solidaires, mais leur soutien est extrêmement limité. Il est désolant d'observer que la dérive de la politique régionale laisse les Palestiniens sans soutien gouvernemental dans le monde arabe, réalité exacerbée par le fait que si les populations de ces pays étaient en mesure de décider des politiques mises en œuvre, les Palestiniens seraient fortement soutenus. De ce point de vue, y compris en Occident, les espoirs des Palestiniens pour l'avenir sont de plus en plus dépendants de l'interaction entre leur propre résistance et un mouvement de solidarité croissant en Europe et en Amérique du Nord. L'ONU et la diplomatie traditionnelle, telle que pratiquée dans le cadre d'Oslo depuis plus de 20 ans, se sont avérées être des impasses lorsqu'il s'agit de protéger les droits des Palestiniens.



* **Richard Falk** est professeur émérite, détenteur de la chaire Albert G Milbank de droit international à l'université de Princeton et chercheur à Orfalea Center of Global Studies. Il a aussi été rapporteur spécial des Nations Unies pour les droits de l'homme palestiniens.

Pour [consulter son blog](#).

24 juin 2017 - [zcomm.org](#) - Traduction: [Chronique de Palestine](#) - MJB



« Les dirigeants israéliens devant la Cour Pénale Internationale ? » Une interview de Christophe Oberlin

Interview - En préambule à une [très prochaine présentation](#) de son ouvrage intitulé « Le chemin de la Cour : Les dirigeants israéliens devant la Cour Pénale Internationale », [Chronique de Palestine](#) a interrogé Christophe Oberlin, Professeur de médecine à l'université Denis Diderot à Paris et chirurgien spécialisé dans la microchirurgie et la chirurgie de la main. Christophe Oberlin intervient depuis de nombreuses années dans le secteur hospitalier de la Bande de Gaza.

Chronique de Palestine : Christophe Oberlin, pouvez-vous rapidement vous présenter, en nous expliquant dans le même temps les raisons de votre engagement si actif aux côtés du peuple de Palestine ?

Christophe Oberlin : J'ai toujours été attiré par l'étranger et les étrangers. Quand j'étais enfant je demandais comme cadeau de Noël des cartes des régions les plus reculées du monde, et j'essayais d'imaginer la vie là-bas. A l'âge de voyager, je suis parti en routard. Et lorsque ma formation de chirurgien a été terminée, j'ai toujours passé une partie de mon temps à l'étranger pour opérer et enseigner.

La Palestine est venue en 2001, à la suite d'une opportunité de voyage avec le Pr Marcel-Francis Kahn et l'écrivain François Maspéro. Depuis je me rend à Gaza trois fois par an pour une dizaine de jours.

C.P : Pouvez-vous nous faire rapidement la genèse de votre ouvrage « Le chemin de la Cour : Les dirigeants israéliens devant la Cour Pénale Internationale », paru aux Editions Erick Bonnier en novembre 2014 ? Le contexte dans lequel est né le projet ? Son but ? Les soutiens dont vous avez pu disposer ?

C.O : L'une des richesses du monde associatif est de mettre en relation des personnes de formation et de compétences différentes. Dans le cas présent, c'est l'association du médecin que je suis, attaché à la prévention et non pas seulement au traitement des blessures, avec un juriste spécialisé dans le droit international, maître Gilles Devers.

Sur le thème de Gaza notre rencontre était inéluctable. En juillet 2014 j'aurais dû être présent à Gaza, mais nous avons décalé notre voyage du fait du Ramadan qui tombait à ce moment-là et nous sommes venus plus tôt en juin. La guerre se profilait et les équipes chirurgicales faisaient des stocks de matériel en vue de l'offensive israélienne. A mon retour la guerre a éclaté, et c'est en rongant mon frein que j'ai appelé Gilles Devers afin de faire déposer une plainte à la Cour Pénale Internationale, dans l'espoir que cela pourrait peut-être raccourcir la guerre ne serait-ce que d'un jour.

Le livre raconte cet épisode, qui est l'occasion de glisser au lecteur des notions de droit international appliqué. Et aussi de montrer la duplicité de l'Autorité Palestinienne qui ment effrontément, jusqu'aujourd'hui, quand elle prétend défendre les Palestiniens. Pour donner un exemple, en dehors d'avoir bloqué deux plaintes déposées à la Cour Pénale contre les dirigeants israéliens, elle n'a elle-même déposé AUCUNE plainte à ce jour.

On s'aperçoit, en consultant les médias, que journalistes et politiques sont bien peu au fait de cette véritable trahison. Mon livre prétend donner à chacun, de façon pratique et facile à lire, les quelques notions indispensables. Une sorte de « Droit International Humanitaire pour les nuls » !

C.P : La Cour Pénale Internationale (CPI) vous semble-t-elle l'instrument adéquat pour un jour traduire en justice les dirigeants israéliens pour leurs crimes de guerre ? Les accusations contre la CPI d'avoir une attitude biaisée lorsqu'il s'agit d'accusés bénéficiant du soutien de l'Occident vous paraissent-elles fondées ? N'est-il pas exact que la très grande majorité des jugés et/ou condamnés sont des dirigeants ou chefs de guerre africains ?

C.O : Tout ce que vous dites là est juste, je m'en explique longuement dans le livre. Mais il y a la loi, qui est indiscutablement bonne, et l'usage qu'on en a fait jusqu'à présent. Il y a dans cette affaire beaucoup d'entorses à la loi, commises aussi bien par les États que par les magistrats de la Cour, et en particulier le procureur. Mais le statut est bon et le droit se construit progressivement avec la jurisprudence. La machine est lancée et on ne l'arrêtera pas... à condition de s'en servir !

C.P : Malgré ses limites évidentes, la CPI vous paraît-elle un instrument dont les victimes dans tous les conflits devraient aujourd'hui souvent se saisir ?

C.O : Absolument, la Cour est faite pour eux. Et les populations civiles peuvent, dans une certaine mesure, saisir la Cour directement. L'un des mensonges les plus répandus consiste à dire que seuls les États ayant signé et ratifié leur adhésion à la Cour peuvent la saisir. C'est complètement faux, il y a de nombreux exemples.

C.P : Y a-t-il eu – dans votre action auprès de la CPI – lors des bombardements israéliens sur la bande de Gaza à l'été 2014 – tous les éléments nécessaires à l'ouverture d'une enquête officielle pouvant aboutir à la traduction en justice des dirigeants israéliens ?

C.O : Tous les éléments juridiques étaient réunis, mais il y a eu une trahison politique. Mais il faut se souvenir que la Palestine venait d'être reconnue comme une sorte d'État, et le président Abbas, quelques jours après le dépôt d'une plainte par son propre Ministre de la Justice Salim al Saqa, a dépêché à la Haye le Ministre des Affaires étrangères pour bloquer la plainte. La procureure, Fatou Bensouda en a immédiatement fait état dans la presse.

C.P : Pouvez-vous revenir sur le comportement de l'Autorité palestinienne (Autorité de Ramallah) tout au long de l'action à laquelle vous avez si largement contribué ?

C.O : Les dirigeants israéliens craignent la cour Pénale internationale, car celle-ci condamne les personnes responsables, et non pas les pays. Et le message à l'Autorité Palestinienne des pays occidentaux qui pour l'instant soutiennent Israël sans conditions, est de préserver les dirigeants israéliens sous peine de couper le financement de l'Autorité.

Donc Abbas n'a pas le choix, même s'il s'enfonce dans l'ignominie. Abbas, contre l'avis d'une partie de ses collaborateurs, refuse *mordicus* de déposer plainte. Il pourrait facilement le faire et obtenir gain de cause sur un autre dossier qui est celui des prisonniers.

Il pourrait aussi recourir au droit européen, l'exportation de produits de Cisjordanie en Europe étant illégale. Il a plusieurs boulevards juridiques devant lui mais refuse de les emprunter.

C.P : Considérez-vous que l'Autorité palestinienne est aujourd'hui une aide ou un frein pour le mouvement national palestinien ? Selon vous, le comportement de cette institution obéit à quels intérêts, et répond à quelle dynamique ?

C.O : Le principe d'une Autorité Palestinienne n'est pas forcément mauvais, mais les leaders actuels et en particulier Mahmoud Abbas ne respectent pas les lois palestiniennes ! La solution, ce sont des élections que tous les Palestiniens, quel que soit leur bord, réclament.

C.P : Pour revenir à la CPI, quelles initiatives seraient à prendre au niveau international et dans le mouvement de solidarité, pour obliger cette institution à jouer pleinement son rôle ? Voyez-vous une articulation possible avec la campagne BDS (Boycott, Désinvestissement et Sanctions) ?

C.O : Le mouvement de solidarité n'a pas d'initiative à prendre à la CPI, l'outil a été créé pour être beaucoup plus puissant, qu'il soit saisi par des États ou des représentants d'États « défaits », lorsque la souveraineté d'un État n'existe plus.

En revanche les ONG peuvent être très utiles pour servir de force d'appoint, notamment au niveau du témoignage. Le mouvement BDS tire son efficacité d'un mode d'action complètement différent mais aussi capital : peser sur l'économie israélienne. Il y a bien sûr là aussi des aspects juridiques, mais d'une autre nature, celle du droit d'expression.

C.P : Avez-vous d'autres projets de publication en préparation aujourd'hui ?

C.O : J'ai terminé, en collaboration avec Serge Nègre, un livre consacré aux chrétiens de Gaza. Un sujet passionnant sur plusieurs plans, historique, politique et sociologique. Le message que les chrétiens de Gaza nous envoient n'est pas celui que beaucoup imaginent. Le livre sortira début octobre aux éditions Erick Bonnier.

27 juin 2017 – Propos recueillis par [Chronique de Palestine](#)

Les différentes publications



Le chemin de la Cour : Les dirigeants israéliens devant la Cour Pénale

Internationale

Broché: 140 pages

Editeur : Erick Bonnier (1 novembre 2014)

Collection : Encre d'Orient

Langue : Français

ISBN-10: 2367600406

ISBN-13: 978-2367600406



L'échange

Broché: 183 pages

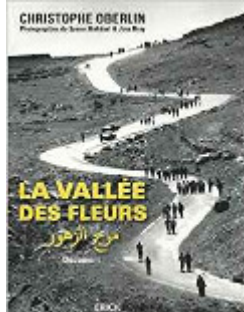
Editeur : Erick Bonnier (1 avril 2016)

Collection : ENCRE D ORIENT

Langue : Français

ISBN-10: 2367600694

ISBN-13: 978-2367600697



La vallée des fleurs

Broché: 202 pages

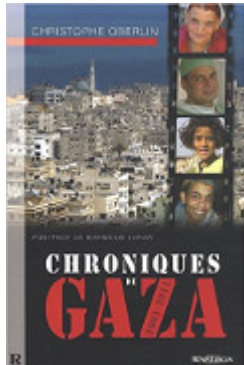
Editeur : Erick Bonnier (20 juin 2013)

Collection : ENCRE D ORIENT

Langue : Français

ISBN-10: 236760021X

ISBN-13: 978-2367600215



Chroniques de Gaza (2001-2011)

Broché: 224 pages

Editeur : Demi-Lune (7 avril 2011)



Trump et Netanyahu attestent publiquement que la « solution à deux États » est morte

Transcription de l'interview d'Ali Abunimah sur Real News Network.

Vous êtes sur **Real News Network**, je suis **Sharmini Peries** en direct de Baltimore.

Le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a rencontré le président Donald Trump mercredi pour discuter de L'occupation, des colonies, de l'Iran. La veille de leur entretien, la Maison Blanche a émis l'idée que les USA n'insisteront plus sur une solution à deux États pour Israël et la Palestine.

De hauts responsables du gouvernement palestinien, dont Hanan Ashrawi, ont critiqué les déclarations de la Maison Blanche, s'y opposant parce qu'elles s'écartaient de la politique étrangère états-unienne de plusieurs décennies. Mais lorsqu'on a demandé à M. Trump si les États-Unis poursuivaient toujours la solution à deux États, voici ce qu'il a dit :

Donald Trump : ... état , ce qui me plaît, c'est ce qui plaît aux deux parties. La solution qui satisfait les deux parties me satisfait, je peux m'accommoder de l'une ou de l'autre. J'ai pensé pendant un temps que deux États semblaient être la solution la plus facile. Mais honnêtement, si Bibi, et les Palestiniens, si Israël et les Palestiniens sont contents, je suis content.

Sharmini Peries : Et le premier ministre Netanyahu est resté tout aussi évasif lorsqu'il a dit :

Benjamin Netanyahu : Si vous demandez à cinq personnes différentes à quoi ressembleraient deux États, vous auriez huit réponses différentes. Mais, Monsieur le Président, si vous demandez à cinq Israéliens, vous auriez 12 réponses différentes.

Sharmini Peries : Avec nous pour discuter de tout ceci, **Ali Abunimah**. Il est le co-fondateur de *The Electronic Intifada*, et l'auteur de « La bataille pour la justice en Palestine », et aussi, « Un pays, une proposition audacieuse pour mettre fin à l'impasse israélo-palestinienne. » Merci beaucoup d'avoir accepté notre invitation Ali.

Ali Abunimah : Merci, Sharmini.

Sharmini Peries :: Donc, Ali, l'info la plus importante dans le cadre de cette rencontre et de la conférence de presse, c'est réellement la question de la solution à un État, celle à deux États, et le renoncement des États-Unis à cette solution à deux États, qu'ironiquement vous qualifiez d'illusion à deux États.

Dites-nous ce qui s'est réellement passé lors de cette rencontre, et cela signifie-t-il la fin de la solution à deux États ?

Ali Abunimah : Je pense que c'est la reconnaissance officielle de la fin de la solution à deux États. La dite solution à deux États est sur la table depuis des décennies et absolument aucun progrès n'a été fait dans ce sens. Même si c'est devenu une sorte d'incantation religieuse des gouvernements, y compris de l'administration Obama auparavant, et de divers gouvernements européens, et de gouvernements arabes, et ainsi de suite. Mais ils n'ont rien fait pour la faire avancer, sinon débiter des slogans. Donc, je pense que c'est la reconnaissance que c'est vraiment fini, qu'elle ne se réalisera pas.

Mais vous savez, il existe deux types de critiques de la solution à deux États. Il y a la critique d'extrême droite venant d'Israël, et de l'entourage de M. Trump, de gens comme, vous savez, son ambassadeur désigné en Israël, David Friedman, selon laquelle toute la terre appartient à Israël, et qu'elle devrait tout entière constituer un État juif.

Et il y a la critique venant de gens comme moi, qui disent qu'il ne devrait pas y avoir de partage de territoire, ni de ségrégation forcée entre les Israéliens et les Palestiniens. Et qu'il ne devrait y avoir qu'un seul État démocratique qui protège les droits de tout un chacun sur une base égalitaire. Donc, vous voyez, deux conceptions très, très différentes de la solution à un État.

Sharmini Peries : Et quelle est la probabilité que la communauté internationale continue de faire pression sur l'administration Trump ? Et ont-ils publié une déclaration après, vous savez, le communiqué publié juste avant la rencontre, une sonde en fait, je pense, sur l'abandon de la solution à deux États ?

Ali Abunimah : C'est exact, vous faites référence à une déclaration qui a été attribuée à un haut fonctionnaire états-unien, la veille de la rencontre Netanyahu-Trump. Qui a dit, eh bien, vous savez, « Fondamentalement, nous ne sommes plus tenus par une solution à deux États. Ce pourrait être une solution à deux États mais vous savez, ce n'est pas une obligation. »

Et M. Trump l'a en fait confirmé mercredi, quand il a dit, vous savez, « Deux États ou un État, ça ne me dérange pas. Vous savez, quel que soit le choix que fassent les deux parties, il me convient. »

Et cela a provoqué des ondes de choc, chez ceux qui ont beaucoup investi dans une soi-disant solution à deux États, l'Autorité palestinienne, par exemple, dont la seule raison d'être est de souscrire à cette parodie de processus de paix qui mène à une solution à deux États. Les Européens et d'autres.

Mais vous savez, je veux dire, tous ces gens disent aussi maintenant depuis des années, que la solution à deux États est quasiment morte. Elle est pratiquement impossible. Je veux dire, John Kerry l'a dit quelques jours avant de quitter ses fonctions de secrétaire d'état. On se demande, donc, pourquoi ils se montrent si surpris que M. Trump fasse cette sortie.

Ce que je veux dire, c'est que toute analyse sérieuse montre que la solution à deux États est irréaliste, politiquement irréalisable. Et qu'elle est injuste et inéquitable, parce qu'elle exige de la grande majorité des Palestiniens qu'ils renoncent à leurs droits, afin de maintenir Israël en tant que soi-disant état juif et démocratique.

La solution à deux États n'a rien à voir avec la paix, ni avec la justice. C'est de la manipulation raciale pour maintenir Israël en tant qu'état juif. Et il est important de le dire ouvertement.

Mais vous savez, pour moi, il n'y a aucune raison qu'un Palestinien se sente concerné par le maintien d'une majorité juive. Ce qui devrait préoccuper les Palestiniens ce sont leurs droits, et vivre dans un système qui accorde des droits égaux à tout le monde, et crée un avenir viable pour tout le monde. Et pour moi, c'est un seul État démocratique. C'est aussi possible en Palestine, que ça l'est en Afrique du Sud, ou même aux États-Unis, où nous avons eu un apartheid officiel pendant tant de décennies, et que malheureusement certains veulent faire revenir.

Mais vous savez, je ne pense pas que les juifs israéliens soient tellement différents des blancs racistes du sud des États-Unis, ou des dirigeants de l'apartheid en Afrique du Sud, au sens où ils peuvent se rendre compte que la partie est perdue. Que l'apartheid n'est pas viable, et qu'ils peuvent opérer le changement pour une démocratie non raciale.

Je pense que c'est faire insulte aux Israéliens que de dire qu'ils sont incapables de le faire. Ce sont des gens comme tout le monde.

Sharmini Peries : Parfait. Et en ce qui concerne la réaction du gouvernement palestinien à tout ceci, un membre important du gouvernement, Hanan Ashrawi, a critiqué ce virage par rapport à la soi-disant solution à deux États. Pourquoi le font-ils, parce que, enfin, ils ont dit..., les Américains ont investi dans cette politique depuis si longtemps, mais pourquoi l'Autorité palestinienne y trouverait-elle à redire ?

Ali Abunimah : Eh bien, parce que l'Autorité palestinienne est un organe non-élu et non-représentatif, constitué d'une vieille garde, qui espérait, voyez-vous, leur vœu le plus cher était de devenir l'élite dirigeante d'un État. Et vous savez, c'est ce qu'ils visent depuis des décennies. Et donc, pour eux ce serait la perte de tout ce sur quoi ils ont misé.

Mais les intérêts de l'Autorité palestinienne, et de la petite élite non-élue, non-représentative qui la dirige, ne sont pas les mêmes que les intérêts et les droits du peuple palestinien. C'est une distinction cruciale qui est rarement faite.

Sharmini Peries : Très bien, Ali, je suis sûre que vous allez suivre la question, tout comme nous. Merci beaucoup d'avoir accepté notre invitation.

Ali Abunimah : Ce fut un plaisir, merci.

Sharmini Peries : Et merci de nous avoir suivis ici sur **The Real News Network**.

17 février 2017 - [The Real News Network](#) - Traduction: [Scribest](#). Visitez son [site personnel](#).

24 octobre 2015 - [Version anglaise](#)